



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E33321** VALABLE JUSQU'AU **28/09/2024**

ÉDITÉ LE 27/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC AMIENS 48842613100014

Siret : 488 426 131 00022

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 435194 OM

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148373238

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148373238

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : ANTOINE DELAPLACE SERRURERIE

Sigle : ADS
3 BIS RUE DE L'EGLISE
80160 LE BOSQUEL

Téléphone : 03 22 47 38 49

Fax :

Portable : 06 31 41 72 59

Responsabilité légale :
DELAPLACE ANTOINE GÉR

Site Internet : www.ads-delaplace.fr

E-mail : contact@ads-delaplace.fr

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 4 320 417

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	16	15/06/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.